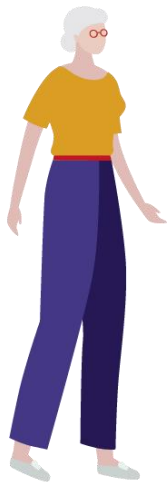


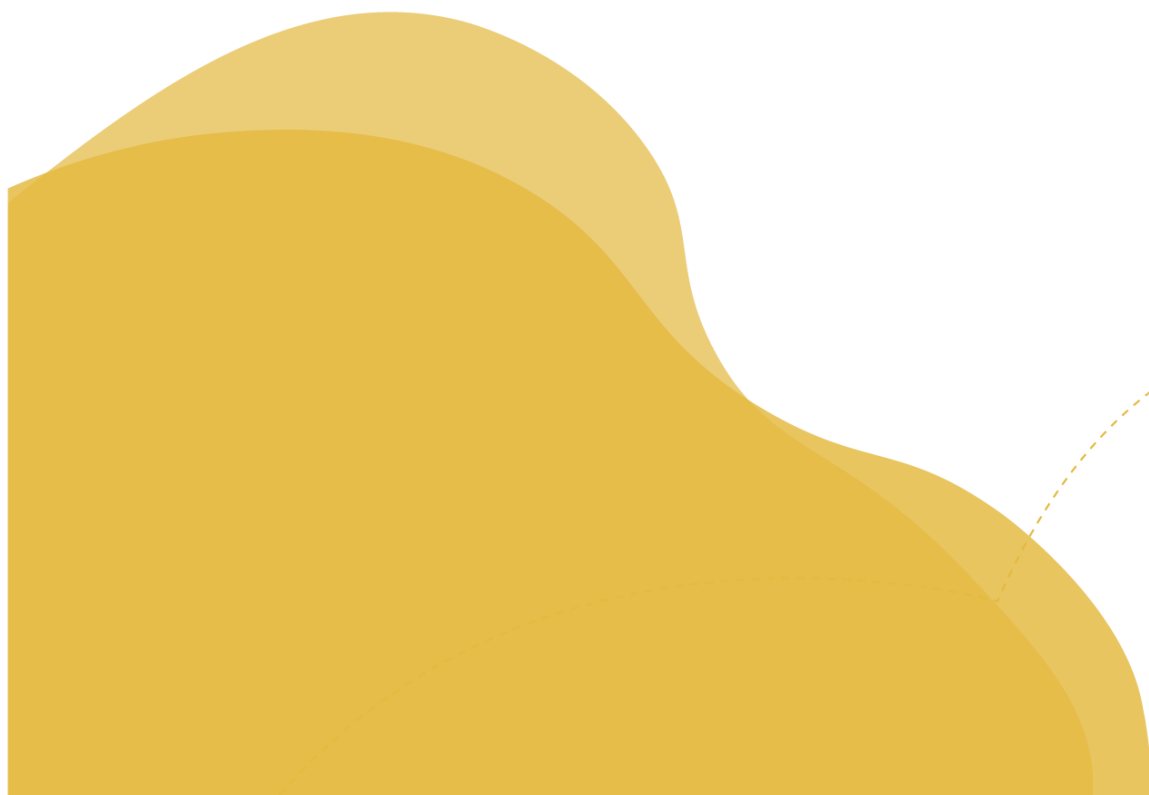
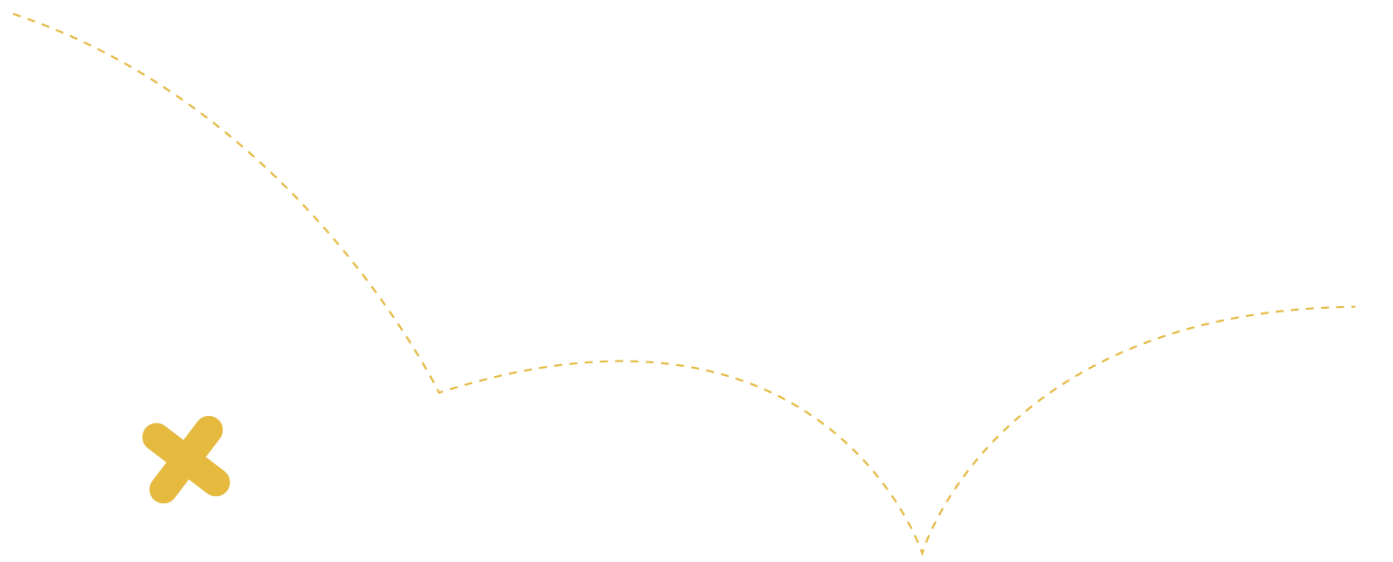


Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité

Rapport d'activité 2023



La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie des actions de formation.



Rapport moral 2023

Chers adhérents,
Chers partenaires,
Chers administrateurs,
Chers représentants des administrations et des collectivités,
Chers membres de l'équipe du CREAL,

L'année 2023 a été marquée par **des défis stimulants et des réalisations significatives**, qui témoignent de **notre engagement indéfectible** auprès des professionnels qui accompagnent les personnes en situation de vulnérabilité.

Notre engagement s'est pleinement manifesté **au niveau fédéral**, notamment avec l'organisation du séminaire des CREAL et des journées nationales sur l'école inclusive, organisées en collaboration étroite avec le CREAL Bourgogne-Franche-Comté et la Fédération des CREAL. Ces événements ont renforcé notre réseau et notre capacité à œuvrer collectivement pour mieux vous accompagner.

Parallèlement, le CREAL enregistre une progression significative de son activité sur **le pôle Conseil** et **le pôle Formation**. Cette croissance, tout comme **l'adhésion de nouveaux membres**, traduisent la reconnaissance croissante de notre expertise et souligne ainsi notre impact positif dans nos domaines d'intervention.

Malgré cela, nous devons faire face à un questionnement crucial concernant **notre modèle économique**. Une perte de recette a été constatée avec la diminution des missions confiées par l'ARS et une moindre utilisation du Service Emploi. S'ajoute à cela la fragilité des revenus liés aux contributions tant nous savons que les contraintes financières de nos adhérents demeurent significatives. Ces éléments soulignent la nécessité de sécuriser notre structure financière et de diversifier nos sources de financement. Cette réflexion se poursuivra en 2024.

Face à ces accomplissements et aux défis à venir, le CREAL Auvergne-Rhône-Alpes poursuivra en 2024 son développement avec trois projets principaux :

- **La mise en place de l'Observatoire des attentes et des besoins** des personnes dans l'objectif de mieux comprendre les réalités des personnes concernées pour mieux y répondre et d'adapter nos actions et vos pratiques en conséquence.
- **La transformation de l'offre**, que nous placerons au cœur de notre réflexion avec une approche centrée sur les droits des personnes. Cette approche nous permettra de questionner nos pratiques en vue de promouvoir une société plus inclusive et respectueuse des droits fondamentaux.
- Et enfin **l'organisation des 60 ans du CREAI** qui seront l'occasion de célébrer notre histoire, de rendre hommage à ceux qui nous ont précédés et de nous projeter avec ambition dans l'avenir.

En conclusion, l'année 2023 a été riche en enseignements et en réalisations pour notre association. Forts de notre engagement collectif, nous abordons l'année 2024 avec optimisme et détermination, conscients des défis à relever mais également des opportunités à saisir.

Je tiens à exprimer **ma profonde gratitude à tous les membres de l'équipe**, à nos partenaires et aux adhérents du CREAI. Grâce à vous, chaque jour, le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes renforce sa position, celle de promouvoir une société inclusive où chacun peut exprimer et vivre sa pleine citoyenneté

Bien cordialement,

Agnès MARIE-ÉGYPTIENNE,
Présidente du CREAI Auvergne-Rhône-Alpes

Table des matières

La vie associative	6
1. Le Conseil d'administration et le Bureau	7
2. Les adhérents	8
3. L'équipe	10
4. La Fédération ANCREAI	10
Pôle Études et Observation	11
1. Équipe intervenant sur les Études	12
2. Programme pour l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes	13
3. Mission pour la DREETS	19
Pôle Formation	21
1. Équipe intervenant sur la Formation	22
2. Volume des activités de formation	24
3. La formation : une offre diversifiée répondant aux préoccupations des acteurs	25
Pôle Conseil	28
1. Équipe intervenant sur le Conseil	29
2. Le Conseil : une instance relais entre les institutions publiques et les opérateurs	30
Pôle Animation et Réseau	32
1. Le Réseau ESAT en Auvergne	33
2. Le service Emploi	35
Rapport financier	36

1



La vie associative



1. Le Conseil d'administration et le Bureau

VOIX DÉLIBÉRATIVES

Membres désignés par le Conseil d'Administration

BOIVIN Julia	
CHAMBERT Élisabeth*	URAPEI
CLAVERANNE Jean-Pierre*	
DE CIANTIS Frédérique	
DE MESTER Philippe	Banque alimentaire du Rhône
MAILLET-CONTOZ Jean-Marc	
MONNIER Claire	Fondation OVE
NOUHEN Colette*	
VATEL Nadine	
VIGNE Alain	GRIM

Collège Handicap

BARRE Jean-Christophe*	ODYNÉO
BAUER Rémy	Association Béthanie
BERION Céline	MAS les 4 vents
BORDET Nicolas*	ADAPEI 69
CHOSSON Thierry	Association AMAC
COLRAT Jérôme	APF
FABRE Christophe	Croix-Marine
LE BIGOT Yves*	ARERAM
MARIE-ÉGYPTIENNE Agnès*	Fondation ARHM
NICOT Philippe*	AFIPH
PLANCHE Raphaël	Association CLEAH
PORTEFAIX Rodolphe	Institut les Gravouses
VERGNAUD Céline	Association CAPP

Collège Personnes et Familles en Difficulté Sociale

<i>Pas de représentant</i>	Maison des enfants d'Annecy
BLANC Jean-Xavier	Sauvegarde 69
DA CRUZ Yvon	ATR
FELICITE Christian	SAGESS
FEUVRIER Francis	URPEP
GAUTHIER Aude	EVA Tutelles
GIRAUD Jean-Pierre	ALYNEA
HERMOUET Nicolas*	CAPSO
JUNET Élisabeth	OCELLIA
LABOPIN Guy*	Acolea
SAULNIER Emmanuel	ARFRIPS

* Membres du bureau

VOIX CONSULTATIVES

Collège des partenaires publics

BERTOLLA César	Union régionale CFE-CGC
BIANCHI Olivier	Ville de Clermont-Ferrand
BOILON Claude	Conseil Départemental Puy-de-Dôme
CHAIX Sandrine	Région Auvergne-Rhône-Alpes
CROCIATI Agnès	Rectorat académie de Grenoble
FUENTES Éric	Rectorat Académie de Clermont-Ferrand
GERVASONI Gaëlle	CAF Auvergne-Rhône-Alpes
JACTAT Mondane	Ville de Grenoble
LÉVÊQUE Martine	Conseil Départemental de la Haute-Savoie
MALFATTO Anne-Laure	CAF Auvergne-Rhône-Alpes
MONTANGÉRAND Véronique	Rectorat Académie de Lyon
PASSI-PÊTRE Muriel	Métropole de Lyon
SIMIAN Mireille	Conseil Départemental du Rhône
SALAVERT Sylvie	CARSAT RA
VOITELLIER Évelyne	Conseil Départemental Allier
<i>Pas de représentant</i>	Ville de Lyon

Membres de droit

COURREGES Cécile	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
FÈBVRE François-Xavier	DIRPJJ
GAY Nathalie	DREETS
GLABI Raphaël	ARS Auvergne-Rhône-Alpes
GOUYER Mireille	DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes
LESTRADE Christine	DIRPJJ

Membres honoraires

BOTTA Jean Marc
SABY Jean-Paul
REDON René*

Organismes associés

MARTIN DES CHAMPS Carole	ORS Auvergne-Rhône-Alpes
<i>Pas de représentant</i>	UNIFED
<i>Pas de représentant</i>	ARAFDES
<i>Pas de représentant</i>	ISTRA

Invités

BAUDRY Éric	GIHP
GAUCHER Stéphane	Conseil Départemental du Rhône
JACQUES Delphine	CH le Vinatier
PIGNAL Chantal	AFIRRA
PRADEL Hervé	ADAPEI de la Loire
REDIVO Denis	
VALLADE Gilles	LADAPT Auvergne-Rhône-Alpes
VERMOREL Michel	
LEBAHAR Laurent	Cabinet comptable U

2. Les adhérents

2.1 Répartition des cotisations par département

Le nombre d'adhérents cette année a **augmenté par rapport à 2022**.

La représentation par département reste globalement stable. Toutefois, nous constatons que le département du Cantal est de nouveau présent avec 2 associations cotisantes.

Département	Montant 2019	Montant 2020	Montant 2021	Montant 2022	2023			
					Montant	%	Nombre	%
Ain	600 €	500 €	500 €	400 €	400 €	0 %	4	0 %
Allier	300 €	400 €	400 €	400 €	400 €	0 %	4	0 %
Ardèche	100 €	100 €	200 €	100 €	300 €	200 %	3	200 %
Cantal	0 €	0 €	100 €	0 €	200 €	200 %	2	200 %
Drôme	1 400 €	1 200 €	1 100 €	1 000 €	900 €	- 10 %	9	- 10 %
Haute-Loire	400 €	300 €	200 €	300 €	300 €	0 %	3	0 %
Haute-Savoie	800 €	400 €	400 €	100 €	100 €	0 %	1	0 %
Isère	1 100 €	900 €	1 000 €	1 000 €	700 €	- 30 %	7	- 30 %
Loire	1 100 €	1 000 €	900 €	300 €	600 €	100 %	6	100 %
Puy-de-Dôme	1 300 €	1 400 €	1 100 €	1 300 €	1 100 €	- 15 %	11	- 15 %
Rhône	5 800 €	6 300 €	5 400 €	3 400 €	5 200 €	53 %	42	24 %
Savoie	500 €	300 €	200 €	100 €	100 €	0 %	1	0 %
TOTAL	13 500 €	12 900 €	11 500 €	8 400 €	10 300 €	23 %	93	11 %

2.2 Répartition des contributions par département

Les revenus liés aux contributions sont stables.

Nous notons cependant que le département de l'Ardèche n'est plus représenté au sein de notre association.

Département	Montant 2019	Montant 2020	Montant 2021	Montant 2022	2023			
					Montant	%	Nombre	%
Ain	15 435 €	18 508 €	20 837 €	20 186 €	23 556 €	17 %	17	0 %
Allier	9 859 €	9 239 €	11 311 €	11 033 €	8 064 €	- 27 %	3	- 25 %
Ardèche	3 099 €	21 401 €	18 372 €	19 900 €	0 €	- 100 %	0	-100 %
Cantal	0 €	0 €	0 €	0 €	2 026 €	100 %	3	100 %
Drôme	22 975 €	23 516 €	21 917 €	21 811 €	22 272 €	2 %	49	2 %
Haute-Loire	0 €	0 €	697 €	0 €	4 871 €	100 %	6	100 %
Haute-Savoie	13 853 €	14 075 €	3 744 €	1 720 €	1 746 €	2 %	11	0 %
Isère	23 140 €	22 560 €	18 136 €	39 572 €	38 094 €	- 4 %	113	- 1 %
Loire	17 639 €	33 564 €	9 307 €	5 996 €	7 055 €	18 %	18	38 %
Puy-de-Dôme	8 511 €	4 298 €	14 270 €	6 307 €	6 553 €	4 %	6	0 %
Rhône	127 962 €	130 716 €	250 640 €	134 365 €	142 193 €	- 6 %	145	- 28 %
Savoie	758 €	1 087 €	1 011 €	628 €	616 €	- 2 %	4	0 %
TOTAL	246 579 €	284 286 €	370 242 €	261 518 €	257 046 €	- 2 %	375	- 13 %



3. L'équipe

Hakima AIT EL CADI
(CDD 6 mois)

Conseillère technique

Nathalie BATTUT

Assistante de direction,
Ressources Humaines,
Comptabilité

Christelle BIDAUD

Directrice Générale

Pascale CARLEI

Chargée du service
Emploi et de la relation
adhérents

Charline DUPRAT

Conseillère technique

Auréli ESTEBAN
(depuis décembre 2023)

Assistante
administrative

Caroline JABER

Assistante
Pôle Formation

Gwenaëlle HUYGHE

Conseillère technique

Salomé LASSALLE

Conseillère technique

Christelle LEBON

Chargée de
la relation clients

Marie GUINCHARD

Responsable pôle
Études

**Mireille MICHEL (depuis
septembre 2023)**

Conseillère technique

Maud MOREL

Responsable pôle
Conseils

Anne-Laure OVIZE

Responsable pôle
Formations

**Émeline TUR (départ en
mars 2023)**

Conseillère technique

Lucie SZEWCZYKOWSKI

Conseillère technique

4. La Fédération ANCREAI

Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes participe pleinement à la vie de la fédération des CREAI, l'ANCREAI, à travers les **comités de direction, le bureau, le conseil d'administration** et les **différents groupes de travail** en place qui couvrent des sujets allant de la protection de l'enfance, à l'évaluation en passant par la transformation de l'offre.

La Fédération des CREAI permet à l'ensemble des CREAI **d'anticiper les évolutions du secteur et de faire émerger les nouvelles problématiques par des analyses et des regards croisés**. Elle permet également de conforter et d'enrichir les compétences des équipes

des CREAI et ainsi leur permet de répondre aux sollicitations avec des exigences de qualité et d'efficacité. Grâce à la Fédération des CREAI, les CREAI mutualisent de plus en plus leurs capacités et moyens d'expertise, ainsi que les méthodologies développées par les uns et les autres. Enfin, la fédération joue un rôle important dans la défense des missions des CREAI auprès des pouvoirs publics au niveau national, en étant force de proposition, notamment pour des chantiers d'envergure nationale.

2

Pôle Études et Observation



1. Équipe intervenant sur les Études

Pour réaliser les missions d'Études, les professionnels affectés (pour tout ou partie de leur temps de travail) sont :

- > **Marie GUINCHARD**, responsable du Pôle Études,
- > **Gwenaëlle HUYGHE**, conseillère technique,
- > **Salomé LASSALLE**, conseillère technique,
- > **Mireille MICHEL**, conseillère technique,
- > **Maud MOREL**, responsable du Pôle Conseil,
- > **Lucie SZEWCZYKOWSKI**, conseillère technique,
- > **Émeline TUR**, conseillère technique.

Des ressources externes ont été sollicitées sur l'année 2023 lorsque leur domaine d'expertise était nécessaire pour répondre aux demandes :

- > **Nicolas GUILHOT**, maître de conférences en gestion - Docteur en histoire et responsable du Master Management des parcours et organisations sociales et médico-sociales à l'IFROSS.
- > **Myriam OUDDOU**, formatrice de l'intelligence collective et de projets de transformation écologique et sociale,

2. Programme pour l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

2.1 Portail de l'Observation sanitaire et médico-social en Auvergne-Rhône-Alpes (PIEROS) : un outil au service de l'observation

OBJECTIFS

Le portail de l'Observation sanitaire et médico-social en Auvergne-Rhône-Alpes (PIEROS) a pour vocation de faire connaître le plus largement possible les travaux réalisés en matière d'observation en santé, médico-social et social, au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes est membre de ce groupe de travail piloté par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et l'Observatoire Régional en Santé (ORS) Auvergne-Rhône-Alpes, et participe chaque année au développement de ce portail régional.

ACTIONS ET LIVRABLES RÉALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes a contribué à :

- l'alimentation de la base d'études via un travail de collecte : mise en ligne de documents, veille et indexation,
- la participation à la stratégie de développement et de communication du portail de l'Observation sanitaire et médico-social en Auvergne-Rhône-Alpes (PIEROS).



2.2 Accompagnement au bilan du Schéma Régional de Santé dans le secteur médico-social

OBJECTIFS

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes souhaitait réaliser un bilan à mi-parcours du Schéma Régional de Santé (SRS) médico-social 2018- 2023 qui permette aux opérateurs gestionnaires du secteur de partager leur point de vue sur le schéma. Ce dispositif avait pour objectif de faire écho à la consultation réalisée par l'Institut de Formation et de Recherche sur les Organisations Sanitaires et Sociales (IFROSS) en 2017 dans le cadre du forum des opérateurs gestionnaires du secteur du handicap pour les travaux préparatoires du Schéma Régional de Santé (SRS). Comme la consultation de 2017, une évaluation participative a permis de prendre en compte les points de vue des opérateurs gestionnaires sur des questions centrales comme la territorialisation, l'institutionnalisation ou la gestion des parcours. Les enjeux étaient multiples :

- **Pour les opérateurs gestionnaires :**
 - favoriser l'appropriation et la co-construction d'une vision globale des enjeux du secteur au-delà des territoires, des types de handicap et des types d'offres, pour que la recomposition ne soit pas vécue comme une fatalité ou une mise en cause d'activités ou d'opérateurs particuliers, mais comme une opportunité dont ils peuvent se saisir pour faire évoluer leur organisation interne,
 - créer un espace de prise de parole collective, en connaissance de cause, à partir des dernières données disponibles, afin d'émettre un discours dont ils seront propriétaires face à l'ARS.
- **Pour l'ARS :**
 - favoriser la diffusion du nouveau modèle de régularisation, notamment auprès des délégations départementales,
 - permettre d'arriver plus facilement à une priorisation des cibles et à une quantification des objectifs dans le cadre du SRS.

Cette mission a été réalisée en partenariat avec l'Institut de Formation et de Recherche sur les organisations sanitaires et sociales (IFROSS).

ACTIONS ET LIVRABLES RÉALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

- Suivi et participation aux comités de pilotage pilotés par l'ARS
- Analyse et synthèses des données par thématiques : Personnes âgées et Personnes en Situation de Handicap
- Suivi de l'enquête menée auprès des Organismes gestionnaires et des fédérations
- Co-construction des deux journées régionales Personnes âgées et Personnes en situation de handicap du 12 et 19 janvier 2023
- Organisation et co-animation des tables rondes
- Conception des supports Power Point de bilan
- Présentation publique du bilan lors des deux journées organisées les 12 et 19 janvier 2023



2.3 Analyse des besoins des jeunes relevant de l'amendement CRETON

OBJECTIFS

Le nombre de jeunes maintenus en établissement du secteur enfant et relevant de l'amendement Creton invite à s'interroger :

- Qui sont les jeunes qui relèvent de l'amendement Creton ?
- Quels sont les principaux freins qui ralentissent leur parcours ?
- Quelles sont les attentes des jeunes concernés ?
- Quelles sont les attentes de leur famille ? Celles des professionnels ?
- Quels sont les leviers permettant une plus grande fluidité du parcours de ces jeunes ?

Afin de répondre à ces questions, le CREAL a proposé d'animer une consultation des acteurs ayant pour objectif d'aboutir à la réalisation de plans d'action sur quatre territoires de la région :

- la Loire,
- la Savoie,
- la Métropole de Lyon,
- et le Puy-de-Dôme.

ACTIONS ET LIVRABLES RÉALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

- Commission de consultation des personnes concernées et de leurs familles
- Conception de grilles, passation d'entretiens semi-directifs (ESMS Enfants, ESAT, MAS / FAM / Foyer de vie, Foyer d'hébergement, OG, MDPH, partenaires)
- Visites d'établissements
- Recueil et analyse de données quantitatives
- Cartographie de l'offre existante sur les quatre départements concernés
- Mise en place des comités de pilotage territoriaux
- Organisation des groupes de travail
- Formalisation des préconisations d'actions territoriales
- Rédaction de quatre rapports territoriaux

Cette mission sera finalisée en 2024.



➤ 2.4 Accompagnement à l'élaboration et à la mise en œuvre de la convention Ecole Inclusive signée entre l'Agence Régionale de Santé, l'Education Nationale et la DRAAF

OBJECTIFS

Afin de poursuivre l'accompagnement de l'ARS et de l'Education nationale sur la Convention Régionale en faveur de l'Ecole inclusive, le CREAI avait pour mission de :

- Contribuer à la réflexion en termes de bilan et de perspectives de la Convention
- Concevoir un plan d'action permettant de décliner de façon opérationnelle les objectifs de la Convention
- Envisager le suivi du plan d'action de la nouvelle Convention
- Animer et/ou participer à l'animation et à l'organisation des différents groupes de travail mis en place pour la mise en œuvre de la nouvelle Convention

ACTIONS ET LIVRABLES RÉALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

- Participation aux COTECH
- Consultation d'acteurs en vue de définir les objectifs opérationnels de la future Convention
- Rédaction d'une proposition de Convention
- Appui à l'organisation du Comité de Pilotage Régional 2023
- Proposition d'indicateurs de suivi de la Convention

Cette mission se poursuivra en 2024 .



2.5 Stratégie de prévention et protection de l'enfance : projets et dispositifs dédiés aux enfants de l'aide sociale à l'enfance en situation de handicap

OBJECTIFS

Dans le cadre des contractualisations tripartites (Préfet, ARS, Département) issues de la Stratégie nationale de prévention et protection de l'enfance, des dispositifs territoriaux ont été déployés en région Auvergne-Rhône-Alpes.

La mission confiée au CREAI vise à :

- améliorer la connaissance de l'ARS sur la nature des projets déployés dans le cadre de cette stratégie,
- apporter un appui à la définition de la future stratégie pour l'avenir en identifiant les projets et les conditions du succès,
- favoriser la mise en synergie des acteurs autour des pratiques innovantes.

Pour cela, le CREAI a réalisé un état des lieux des projets et dispositifs ASE/Handicap à l'échelle de la région. Une deuxième phase, déployée en 2024, consistera à mener une analyse qualitative sur un échantillon de 7 dispositifs comprenant :

- le descriptif détaillé de chaque projet/dispositif,
- une analyse des forces / faiblesses, menaces / opportunités identifiées par les acteurs,
- les principaux enseignements et préconisations des porteurs.

ACTIONS ET LIVRABLES RÉALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

- Animation des Comités techniques
- Benchmark et collecte de données
- Organisation d'un webinaire de lancement à destination des délégations départementales ARS
- Etat des lieux régional des dispositifs installés ou en projet

Cette mission sera finalisée en 2024.



2.6 Etat des lieux de l'offre en faveur du polyhandicap, des besoins des personnes concernées et de leurs proches aidants

OBJECTIFS

L'ARS a souhaité mener un état des lieux de l'offre en faveur du polyhandicap sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. A travers cette étude, l'ARS souhaite interroger l'offre en faveur du polyhandicap sur la région, l'adaptation des réponses aux besoins, et mieux comprendre les pratiques professionnelles mises en œuvre sur le territoire.

Les éléments recueillis et analysés par le CREAL ainsi que les propositions qui émaneront des temps de concertation sont destinés à alimenter la stratégie régionale. Ils contribueront à déterminer les actions les plus pertinentes à mettre en œuvre au regard des forces et faiblesses du territoire.

ACTIONS ET LIVRABLES RÉALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

- ▶ Benchmark et analyse documentaire

Cette mission sera finalisée en 2024.



3. Mission pour la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)

➤ Mission d'accompagnement à l'élaboration du schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales

OBJECTIFS

La Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) élabore tous les 5 ans un schéma régional des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales.

Ce schéma permet de fixer les orientations et axes de travail principaux pour les 5 années à venir. Il a vocation à être « un outil de pilotage, de régulation, d'aide à la décision » et « à associer l'ensemble des acteurs concernés aux différentes phases de la démarche ».

Dans le cadre de l'élaboration du schéma 2022-2027, la DREETS a sollicité le CREAL afin de recueillir et d'analyser :

- les données sociodémographiques disponibles concernant les populations vulnérables,
- les données projectives disponibles concernant l'ensemble de la population, ainsi que les personnes dépendantes (60 ans et plus),
- les données relatives à l'offre en matière de protection juridique des majeurs.

Par la suite, le CREAL a été missionné afin d'accompagner la DREETS dans l'organisation d'une demi-journée de présentation publique.

ACTIONS ET LIVRABLES RÉALISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2023

- Pilotage de la mission
- Sélection, traitement, analyse et mise en forme des données
- Réalisation de cartographies
- Production d'infographies
- Rédaction d'un support de présentation synthétique du schéma sous format PowerPoint



**> L'ensemble des rapports réalisés par le CREAI sont consultables
sur le site internet : www.creai-ara.org**

3

**Pôle
Formation**



1. Équipe intervenant sur la Formation

1.1 Les permanents

Pour réaliser les missions de Formation, les professionnels affectés (pour tout ou partie de leur temps de travail) sont :

- > **Charline DUPRAT**, conseillère technique
- > **Salomé LASSALLE**, conseillère technique
- > **Mireille MICHEL**, conseillère technique
- > **Maud MOREL**, responsable du pôle conseil,
- > **Anne-Laure OVIZE**, responsable du pôle formation,

En appui sur le plan administratif :

- > **Caroline JABER**, chargée administrative du pôle Formation, assure le travail d'interface avec les établissements et commanditaires, les formateurs permanents et les ressources externes dans tous les champs de l'activité de formation, sauf la protection de l'enfance, jusqu'en Juin 2023 et a repris l'intégralité des formations par la suite.
- > **Christelle LEBON**, chargée de la relation client, a assuré le travail d'interface avec les établissements et commanditaires, les formateurs permanents et les ressources externes dans le champ de la protection de l'enfance jusqu'en Juin 2023. Elle est également chargée du *reporting* budgétaire de l'activité Formation.

L'ensemble de l'équipe contribue aux process d'amélioration de la qualité des actions de **formations certifiées Qualiopi** depuis juin 2021.



1.2 Les ressources externes

Des ressources externes ont été sollicitées sur l'année 2023 lorsque leur domaine d'expertise était nécessaire pour répondre aux demandes :

- > **Céline BARTETTE (organisme de formation ADALIIS)**, sur *Les entretiens d'explicitations éducatifs*
- > **Fabrice BOUSQUET**, sur *De l'établissement, du service au dispositif intégré*
- > **Philippe COLOMBE (organisme de formation TRISOMIE 21 France)**, sur *Elaborer un projet d'établissement en utilisant la nomenclature Seraphin, Du projet personnalisé au projet de la personne : intégrer les besoins et les prestations issues de la nomenclature SERAFIN PH*
- > **François CROCHON**, sur *Devenir adulte : impacts sur la vie intime, affective et sexuelle et optimiser les pratiques professionnelles : accompagner la vie intime et sexuelle des personnes en situation de handicap*
- > **Céline ÉVREUX**, sur *La sensibilisation au trouble du spectre de l'autisme*
- > **Isabelle DE GROOT**, sur *Facile à Lire et Comprendre (FALC)*
- > **Timothé DOCHE (organisme de formation TRISOMIE 21 France)**, sur *Sensibilisation SERAFIN PH*
- > **Michel EYMENIER**, sur *Le référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance*
- > **Barbara JAILLARD**, sur *Les relations parents-enfants en situation de crise*
- > **Bruce LARRIEU**, sur *Le référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance*
- > **Élisabeth MARTIN**, sur *Les adolescents à difficultés multiples et les situations de violence en PE*
- > **Justine MICHON**, sur *Le référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance*
- > **Cathy MINOT**, sur *Les Troubles du Neuro Développement (TND)*
- > **Patrick PELÈGE**, sur *Le référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance, Accompagner les personnes en situation de handicap psychique dans la bienveillance, L'éthique et la déontologie de l'accompagnement en ESAT, Les conduites addictives, Mobiliser les parents dans l'atteinte d'objectifs atteignables, La bienveillance/ bienveillance*
- > **Patrice QUÉTARD**, sur *L'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique*
- > **Delphine RIVIER**, sur *La promotion de la bienveillance dans les établissements médico-sociaux, Des nomenclatures aux pratiques professionnelles : intégrer les besoins et les prestations issues de la réforme Seraphin et perfectionner les écrits professionnels*
- > **Isabelle SAINT GERAND**, sur *L'accompagnement en protection de l'enfance : socle théorique, Le référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance*
- > **Yvan SERRE-COMBE**, sur *De l'inclusion à l'autodétermination, De l'établissement, du service au dispositif intégré*
- > **Association AVIHE**, sur *La formation initiale et continue des accueillants familiaux dans le Puy-de-Dôme*
- > **SDIS 63**, pour *La formation PSC1 des accueillants familiaux dans le Puy-de-Dôme.*

2. Volume des activités de formation

La formation en quelques chiffres

65

commanditaires
différents

- Associations gestionnaires
- Établissements et services médico-sociaux
- Conseils départementaux

1 323

stagiaires

- Majoritairement des professionnels de l'accompagnement socio-éducatif et paramédical
- Des cadres et des membres de direction sur quelques thématiques
- Les personnes concernées

18 519

heures

- Heures de formation continue, inscrites dans le plan de développement des compétences des professionnels

47

missions de formation

- Des formations essentiellement au sein des établissements
- Des processus pédagogiques pensés sur 2 ou 3 jours en moyenne

252

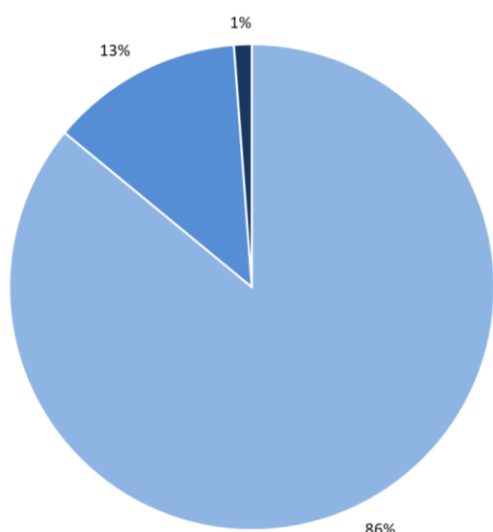
journées

- Des formations essentiellement réalisées en intra sur l'ensemble du territoire Auvergne-Rhône-Alpes
- Une reprise des formations réalisées en inter dans les locaux de Lyon

89 %

des participants
sont satisfaits
par les formations

304 889 € de chiffre d'affaires
réparti en trois domaines



- Faire évoluer les pratiques professionnelles de l'accompagnement
- Evolution des politiques publiques et enjeux pour les ESMS
- Pilotage et management des organisations

3. La formation : une offre diversifiée répondant aux préoccupations des acteurs

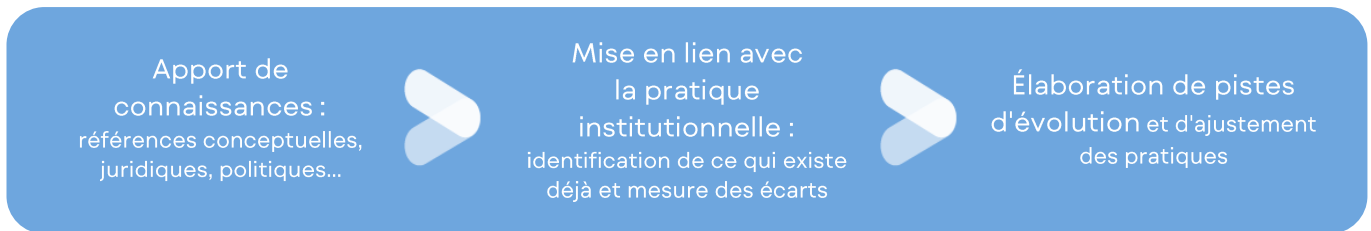
L'année 2023 a permis d'accueillir une nouvelle conseillère technique sur le site de Clermont-Ferrand au dernier trimestre. L'équipe est ainsi constituée de **cinq conseillères techniques en capacité d'intervenir dans le champ de la formation.**

Cette équipe renforcée réalise ainsi 51 % des formations, contre 39 % en 2022. Parallèlement, le CREAL sollicite régulièrement les ressources externes pour des formations au domaine d'expertise spécifique ou pour soutenir l'équipe de manière complémentaire.

Deux formations se sont déroulées au niveau national en accord avec les CREAL de régions concernées, représentant 26 % de l'activité.

Les formations inter-établissements ont porté sur « *Les nomenclatures Serafin PH à l'appui du projet personnalisé* » et sur le « *Facile A Lire et à Comprendre (FALC)* ». Ces thématiques, conduites également auprès d'équipes au sein des établissements, reflètent l'actualité du secteur d'une part et d'autre part l'intérêt accru d'associer de plus en plus les personnes concernées.

Toutes ces formations ont été réalisées selon un même processus pédagogique :



Les principales thématiques de formation qui ont été traitées sont listées dans le tableau ci-dessous. A chaque fois elles ont été adaptées selon les besoins, les demandes et les contextes institutionnels.

Faire évoluer les pratiques professionnelles de l'accompagnement		Taux de satisfaction	Nombre de stagiaires
Référentiel d'évaluation participative en protection de l'enfance	48 %	93%	342
Initiation au cadre national de référence pour l'évaluation globale des situations des enfants en danger (HAS)	7 %	90%	129
Accompagnement des personnes en situation de handicap (handicap psychique, au vieillissement, vie affective-intime-sexuelle)	7 %	88%	65
SERAFIN PH	6 %	85%	123
Compréhension et prévention des comportements problèmes	5 %	91%	48
Formation initiale et continue des accueillants familiaux	5 %	99%	57
FALC (Facile A Lire et à Comprendre)	4 %	94%	37
Évolution des politiques publiques et enjeux pour les ESMS			
Accompagnement en protection de l'enfance	32 %	92%	64
La transformation des pratiques	28 %	87%	73
Auto-détermination et pair-aidance	22 %	92%	108
SERAFIN-PH	12 %	93%	65
Pilotage et management des organisations			
Elaborer un projet d'établissement en utilisant la nomenclature Serafin	67 %	95%	7
Ethique et déontologie de l'accompagnement en ESAT	33 %	82%	10

Focus sur la formation START

START est un dispositif de formation croisée et de promotion de communautés de pratiques professionnelles, dans le champ des Troubles du Neuro-Développement (TND).



En réponse à la diversité et à la complexité des situations, START propose un dispositif de formation pluriprofessionnel et décloisonné, englobant tous les Troubles du Neuro-Développement (TND), sans nier leur spécificité.

Les objectifs de START sont ambitieux :

- Rendre le système plus répondant et plus équitable, tout en encourageant la précocité et la pertinence des interventions pour les enfants et d'adultes présentant un ou plusieurs TND. Ainsi, les 8 modules du programme START, élaborés par une quarantaine de concepteurs, servent toutes les dimensions de la transformation de l'offre : autodétermination, réponse individualisée, logique de parcours, co-responsabilité territoriale dans une visée inclusive
- Améliorer de façon continue et collective les pratiques professionnelles par l'animation de communauté de pratiques professionnelles (CoP). En partenariat avec Kedge Business School, une recherche-action sur la mise en œuvre des CoP START tend à répondre à plusieurs enjeux dont le soutien de l'ensemble des acteurs investis dans l'amélioration et l'enrichissement de leurs pratiques, renforcer les principes de coopération valider et faire circuler entre les régions des pratiques inspirantes.

Le déploiement national de cette formation est porté par la fédération et le réseau des CREAL.

4



Pôle Conseil



1. Équipe intervenant sur le Conseil

1.1 Les permanents

Pour réaliser les missions de Conseil, les professionnelles affectées (pour tout ou partie de leur temps de travail) sont :

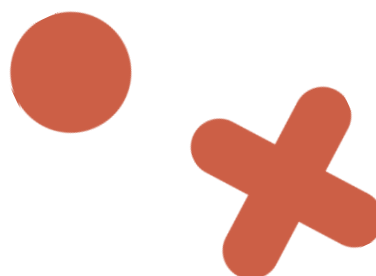
- > **Salomé LASSALLE**, conseillère technique,
- > **Mireille MICHEL**, conseillère technique,
- > **Maud MOREL**, responsable du Pôle Conseil,
- > **Anne-Laure OVIZE**, responsable du Pôle Formation,
- > **Lucie SZEWCZYKOWSKI**, conseillère technique.

En appui sur le plan administratif, Christelle LEBON, chargée de la relation client, assure un travail d'interface avec les clients et l'équipe, le suivi des missions et le *reporting budgétaire*.

1.2 Les ressources externes

Comme pour l'activité de Formation, les missions de conseil sont réalisées à la fois par des membres de l'équipe permanente et par des ressources externes :

- > **Françoise BEZIN**, accompagnement dans *L'amélioration des pratiques sur la participation des familles* pour une fin de mission commencée en 2020,
- > **François CROCHON**, accompagnement à *l'Elaboration d'une Charte « Vie intime affective et sexuelle »* dans le cadre d'une conférence auprès des professionnels de la structure,
- > **Benoît CRET et Chloé BRECHET (IFROSS)**, accompagnement à *l'Appui à la transformation de l'offre du Département Enfance*,
- > **Nelly DAGNIAUX-TINE et Vincent KADI (OXALIS Coopérative)**, accompagnement à la *Déclinaison opérationnelle d'une organisation libérée*,
- > **Patrick PELEGE**, accompagnement au *Lancement d'une démarche éthique – Commission vigilance/bienveillance : consolidation de la démarche mise en œuvre*
- > **Isabelle SAINT GERAND**, interventions ponctuelles lors de journées territoriale ou associative sur :
 - « *Impact des évolutions législatives sur les MJIE : une approche participative de l'évaluation qui s'appuie sur la famille et l'environnement du mineur* »,
 - « *Evolution du cadre légal et changements de paradigmes en protection de l'enfance* »,



2. Le Conseil : une instance relais entre les institutions publiques et les opérateurs

Le Conseil en quelques chiffres

17 commanditaires différents

- Des établissements sociaux et médico-sociaux
- Des associations gestionnaires
- Des collectivités publiques

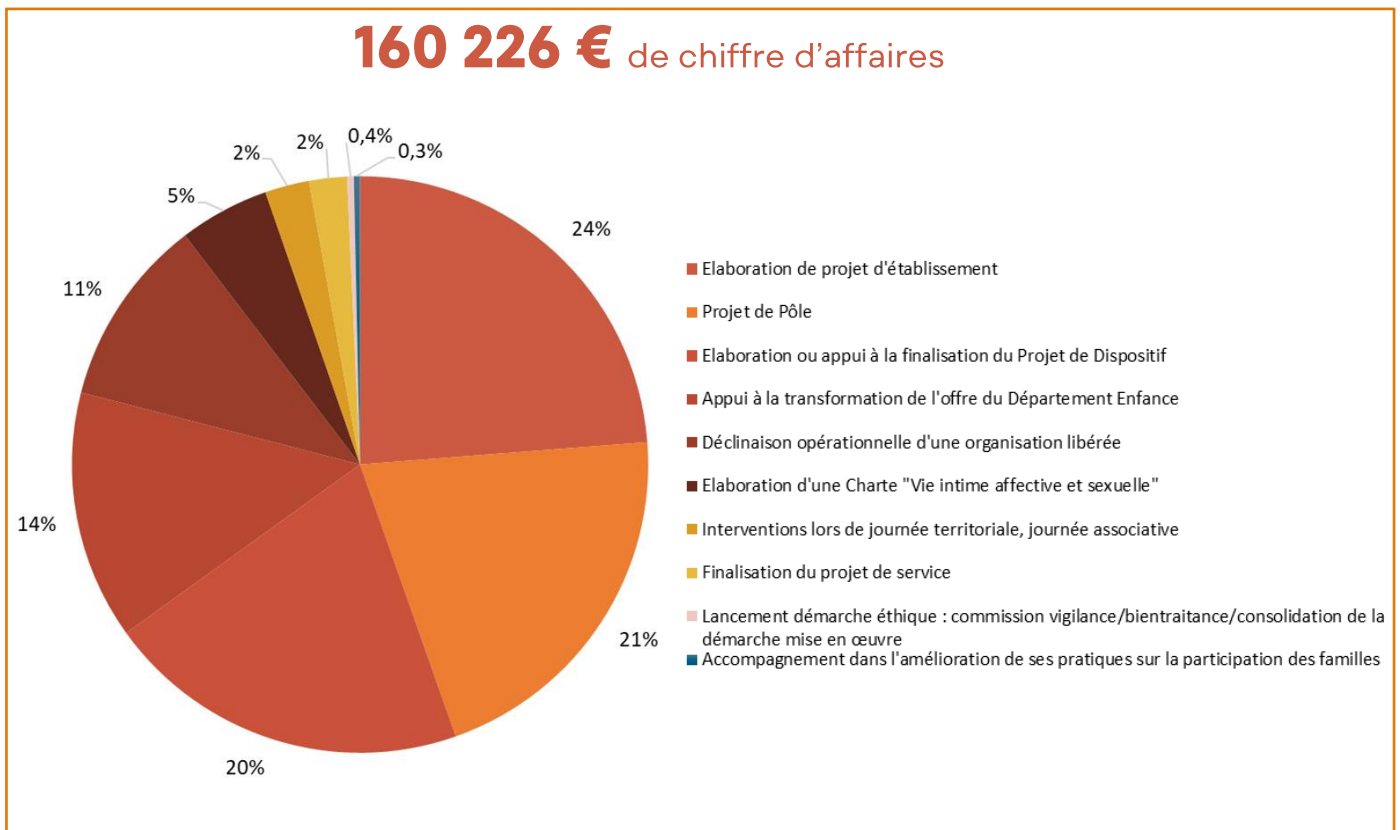
17 missions de conseil

- De l'accompagnement stratégique
- Du soutien méthodologique

10 thématiques

172 journées

- Des journées au sein des établissements, avec les professionnels les directions et les administrateurs
- Des journées de back office d'analyse documentaire
- Des journées de rédaction



2023 confirme la place du CREAI dans l'accompagnement des associations gestionnaires et des établissements.

Les accompagnements sont réalisés à 85% par l'équipe interne, qui a accueilli une nouvelle conseillère technique au dernier trimestre sur le site de Clermont-Ferrand et s'associe parallèlement à des expertises externes, pour mener des missions nécessitant des expertises diversifiées.

En effet, les associations gestionnaires et les établissements continuent de solliciter le CREAI pour leurs projets d'établissements et/ou de services,

l'élaboration de projet de pôle, de projet de dispositif, d'appui à la transformation de l'offre ou de nouveau projet comme la déclinaison opérationnelle de nouveaux modes d'organisation.

L'équipe des conseillères techniques, assurant tant de la formation que du conseil ou des études, croisent ainsi leurs regards pour apporter leurs expertises du secteur et du terrain dans leurs missions.

Des interventions ponctuelles lors de journées territoriales ou associatives sont également animées par le CREAI pour apporter l'expertise attendue dans ces temps institutionnels.



5

**Pôle
Animation
et Réseau**



1. Les journées nationales Ecole Inclusive

En quelques chiffres

3 journées

- A destination de tous les professionnels du secteur de l'enfance en situation de handicap, de la protection de l'enfance, de l'enseignement
- Pour redécouvrir le chemin parcouru vers l'école inclusive, identifier les facteurs de réussite et les limites actuelles, pour trouver ensemble les clés de cette nécessaire réussite sociétale

12 ateliers

- Les clés de la coopération : retours d'expériences
- Croisement de regard autour de la formation des professionnels
- Un projet, des projets : quelles articulations ?
- Je t'écoute, tu m'écoutes, on s'écoute : l'autodétermination en question
- Trop de coordination, tue la coordination... : qui a le leadership ?
- Parents, enfants : tous concernés par l'école inclusive !
- La fonction ressource – Qui ? Quoi ? Quand ? Comment ?
- Conception universelle des apprentissages : sur les chemins de l'école pour tous
- Quelle place pour les paramédicaux à l'école ? Du partage d'informations au partage de locaux
- Il n'y pas que l'école dans la vie, il y a le périsco aussi !
- L'école rêvée des enfants
- Être un enfant scolarisé comme les autres : l'accès aux droits et à la base élèves

9 temps en plénières

- Conférences
- Tables-rondes
- Pas de côtés
- Théâtre forum

Plus de **50** intervenants

- Responsable d'organisme de formation, Conseillère/er pédagogique, Directrice/teur de Dispositif Médico-Éducatif (DIME), de DITEP Coordinatrice/teur d'Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS), Neuropsychologue, Chef de Service, Chercheuse/eur, Enseignant/e, Educateur/trice spécialisé/e, Conseillère/er technique, Directrice/teur d'établissements, Proviseur/e adjoint/e, Coordinatrice/teur ULIS, Adolescent/e en situation de handicap, Enseignant/e spécialisé/e, Coordinatrice/teur ULIS, Psychologue, Orthophoniste, Responsable de service périscolaire, Directrice/teur d'association, d'établissements, Directrice/teur d'école, Défenseur des droits

Et Plus de **1400** participants

- Professionnels du secteur médico-social
- Professionnels de l'éducation Nationale
- Personnes concernées, familles et aidants



Pour en savoir plus :

www.creai-ara.org/animation/journeedetudes/



2. Le Réseau ESAT en Auvergne

1.1 Le Réseau ESAT

Le Réseau ESAT (établissements ou services d'aide par le travail) en Auvergne rassemble **41 Établissements et Services d'Aides par le Travail** employant **2 500 personnes en situation de handicap**. Ces établissements sont répartis dans une trentaine de villes en Auvergne.

Le Réseau ESAT permet de répondre à des besoins d'entreprises, de collectivités et de particuliers. Il est organisé en deux filières principales : **sous-traitance** et **espaces verts** qui regroupent principalement des chefs d'ateliers et des moniteurs d'atelier.

Les établissements sont organisés autour de trois principaux pôles :

- > prestations de service,
- > sous-traitance industrielle,
- > production et mise à disposition individuelle et/ou collective.

Au 31 décembre 2023, le Conseil d'Administration, composé de 17 membres, est présidé par **Valérie Coudun**. Il se réunit une fois par mois.

1.2 Temps forts

- > **Participation au Forum régional Emploi Handicap**, le 15 mars 2023 à Polydome à Clermont-Ferrand.
- > **Assemblée Générale**, le 15 juin 2023 dans les locaux de TURING 22 à Clermont-Ferrand.
- > Organisation d'une journée « **Immersion: Vis ma vie** » le 20 novembre 2023 sur le département du Puy-de-Dôme, dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.
Action renouvelée en 2024 sur les 4 départements auvergnats.
- > **Afterwork « ESAT et Entreprises : partenaire pour la RSE, une promesse pour l'avenir du territoire »**, le 05 décembre 2023 dans l'entreprise CALIFIL située à Cusset dans l'Allier.
- > Organisation d'une session de trois jours de **formation « inter-ESAT »** sur le thème **du Handicap psychique** qui a regroupé 9 ESAT et 12 personnes à Riom.
- > Organisation de formations inter Esat sur le thème des **Conseils de vie Sociale (CVS)**
- > Réponse à un appel d'offre Emploi et Handicap 2023 de la DREETS en partenariat avec l'ESAT ADIS (nouveau membre) qui s'inscrit dans un cadre d'actions fédératrices et d'objectifs et de diagnostics partagés entre les acteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cela a permis de mettre en place une nouvelle filière appelée « INCLUSION » qui regroupe les chargés d'insertion et/ou autres salariés

1.3 Support administratif et logistique

Nathalie BATTUT assure la partie administrative associative en organisant et en participant aux conseils d'administration et assemblée générale. Elle participe à la filière sous-traitance et coordonne les marchés et informations diverses (offres d'emploi, vente de matériel, portes ouvertes d'établissement...) auprès des 41 établissements. Elle accompagne le Réseau lors de ses manifestations.

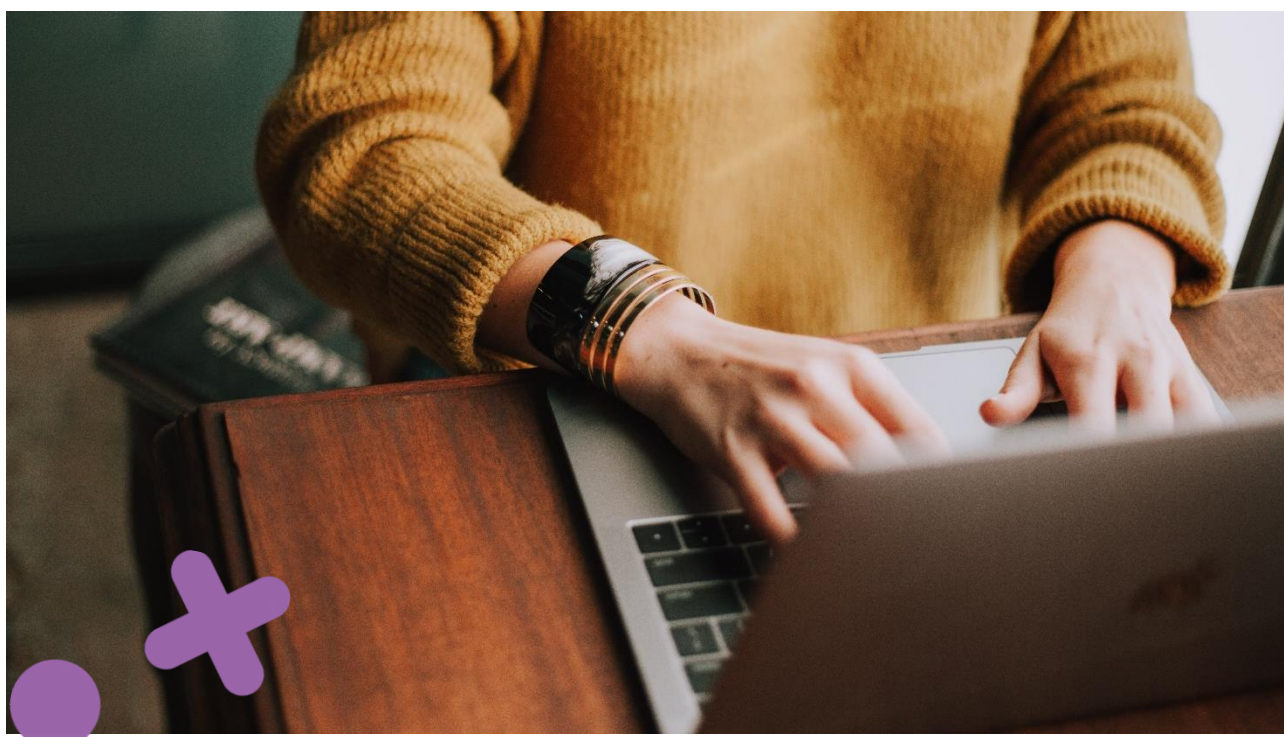
2. Le service Emploi

Le service d'offres d'emploi, après un rebond des publications en 2021 et en 2022 connaît en 2023 une très forte baisse d'utilisation, et ce, plus particulièrement par les non contributeurs.

L'évolution du marché du travail et le développement de l'offre gratuite pour la diffusion des offres d'emploi laissent penser que cette tendance pourrait se confirmer en 2024.

Évolution du chiffre d'affaires du service Emploi

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'offres publiées par les contributeurs	1 278	1 329	957	1 408	1 509	1 241
Nombre d'offres publiées par les non contributeurs	1 326	1 642	1 240	2 045	1 726	679
Nombre total d'offres publiées	2 604	2 971	2 197	3 543	3 235	1 920
Chiffre d'affaires	101 335 €	118 820 €	99 920 €	150 747 €	132 075 €	62 608 €



6

Rapport financier



Compte de résultat au 31 décembre 2023

LIBELLÉS	RÉSULTAT 2022 (en €)	RÉSULTAT 2023 (en €)	BP 2024 (en €)
PRODUITS			
Contributions - Cotisations	269 919	267 346	295 000
Études	400 213	251 900	385 000
ARS – Subvention de fonctionnement	50 000	100 000	50 000
Formations	221 854	304 889	350 000
Conseils	84 448	160 226	210 000
Réseau ESAT	8 809	10 113	10 000
Redevance Esoppe – référentiels – droits auteur	18 907	1 270	0
Animation – Journées Études	0	479 270	15 000
Service Emploi	132 066	62 608	50 000
Mise à disposition du personnel	0	0	0
Produits divers (trans. ch – refac frais dép – repr. prov.)	41 234	59 945	12 000
Produits financiers	2 847	15 562	0
TOTAL PRODUITS	1 230 297	1 713 129	1 377 000
CHARGES			
Achats et charges externes	282 861	768 436	300 832
Sous-traitance et formateurs occasionnels	105 122	155 502	80 000
Mise à disposition du personnel AGM et CRIAS	0	0	0
Impôts et taxes	32 439	47 469	0
Frais de personnel	719 134	819 994	953 000
Charges financières	147	1 639	0
Dotations amortissements/provisions	20 322	18 554	35 306
TOTAL CHARGES	1 160 025	1 811 594	1 369 138
RÉSULTAT D'EXPLOITATION ET FINANCIER	70 270	-98 463	7 862
Produits exceptionnels	7 684	118 647	0
Charges exceptionnelles	3 708	121 333	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3 976	-2 686	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	74 245	-101 149	7 862

Bilan au 31 décembre 2023

ACTIF	NET 2022 (en €)	NET 2023 (en €)
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles	1 665	22 329
Immobilisations corporelles	42 851	112 944
Immobilisations financières	3 293	15 388
TOTAL	47 809	151 660
ACTIF CIRCULANT		
Clients/comptes rattachés – avances/ac.	80 987	148 561
Autres créances	46 903	313 440
Disponibilités/VMP	1 741 781	1 256 516
Charges constatées d'avance	56 505	12 286
TOTAL	1 926 176	1 730 803
TOTAL ACTIF	1 973 986	1 882 473

PASSIF	NET 2021 (en €)	NET 2022 (en €)
CAPITAUX PROPRES		
Autres réserves	275 542	275 542
Report à nouveau	778 419	852 664
Résultat de l'exercice	74 245	-101 149
Fonds associatifs/prov. réglementées	0	0
TOTAL	1 128 206	1 027 057
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques et charges	60 306	54 524
TOTAL	60 306	54 524
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	2 806	110 901
Fournisseurs et comptes rattachés	3 368	0
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	160 354	250 069
Produits constatés d'avance	618 945	439 922
TOTAL	785 473	800 892
TOTAL PASSIF	1 973 986	1 882 473

En 2023, ils ont fait appel à l'équipe du CREAL :

- ADAPEI 26 (Foyer les Mûriers, FH Les Fontaines, Foyer l'Agora, IME St Uze)
- ADAPEI 42
- ADIMC 74 (Alpysia)
- ADSEA 63-Service AEMO
- AFIPH
- AGD LE VIADUC
- AGIVR
- ALGED (ESAT Didier Baron)
- AMAHC
- ANEF 15
- APAHJ 38 (SAJ Les Nuances)
- APAJH 01-Territoire rhodanien
- APEI CHAMBERY
- APF France HANDICAP (SAVS)
- ARHM (CAMPS Pôle Pléiade)
- ARIA OPPELIA
- ASEA 43
- CAPSO
- CEM 73
- CENTRE SAINT EXUPERY
- CODASE
- CONSEILS DEPARTEMENTAUX du Rhône, du Puy-de-Dôme, de la Loire, du Gard, Loire Atlantique
- CROIX ROUGE FRANCAISE (43)
- CRP LA MOTHE
- DAC'63
- DTPJJ Ain Rhône
- DTPJJ Loire en association avec la SAUVEGARDE Loire
- EHPAD NOTRE DAME DE LAY
- ENTRAIDE AUX ISOLES
- ESCOLORE
- FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES (07)
- FONDATION OVE (MECS Eugène Chavant, DEAT 42, Rehacoor 42, DIME PCPE CA Aline Renard, Appartement de soutien de Faverges)
- FOYER DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE (43)
- FOYER NOTRE DAME DES SANS ABRI
- GRAND LYON METROPOLE
- HABITAT ET HUMANISME
- IME DE NEUVILLE
- INSTITUT LES GRAVOUSES
- INSTITUT SAINT LOUIS DU MONT
- LA PROVIDENCE
- LADAPT 63
- LADAPT RHONE METROPOLE DE LYON
- LE PRADO
- LE ROSIER BLANC (MAS)
- ODYNEO (Pôle ouvert, Pôle Nouveau Rhône)
- OSJ (Espace d'Avenir, Maison des Etangs)
- PEP 01
- PEP 42
- PEP 42
- PEP 69
- RENAITRE
- Santé Mentale et Communautés (SMC)
- SAUVEGARDE 38 (Village de l'Amitié, IME Le Barioz)
- SAUVEGARDE 42 SEMO
- SAUVEGARDE DES DEUX SAVOIES (SEAS RELIANCES)
- SAVS Le Colombier La Blégnière
- UNAPEI 03 (IME La Clarté)



Conception : Alteriade • 2023 • Crédits photos : Freepik – Pixabay – Enson Renton, Andrea Don, Sabine van Erp, svklimkin / Unsplash - Nathan Anderson, Юлія Дубіна, Headway, Christina @ wocintechchat.com, Christin Hume



Siège social

33 cours Albert Thomas
69003 LYON
04 72 77 60 60

Site de Clermont-Ferrand

15 rue des Frères Lumière
63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 90 60 60

www.creai-ara.org